

Le Dr SAMBOURG Emilie, médecin spécialiste relève du secteur à honoraires règlementé (secteur1), adhère à l'option de pratique tarifaire maîtrisée et peut pratiquer des dépassements d'honoraires.

Pour toute information complémentaire les tarifs sont consultables sur www.ameli.fr

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Consultation sur demande du médecin traitant (APC)	55€
Consultation de suivi régulier	30€
Consultation en urgence sur demande du médecin traitant	55€ + 15€
Consultation complexe avec réunion de concertation pluridisciplinaire	60€
Consultation de suivi des grains de beauté	46€
Chirurgie de grain de beauté sur motif médical	68,80€
Chirurgie de kyste	94,11€

Une majoration tarifaire de 10€ sera appliquée pour les patients sans médecin traitant déclaré